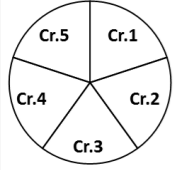


FRANÇAIS : COMPÉTENCE À ÉCRIRE 2^e CYCLE

Les manifestations ciblées pour l'élève sont : (entourer la ou les manifestations visées)	Étape 1					Étape 2					Étape 3															
	1.1	1.2	2.1	2.2	3.1	4.1	4.2	4.3	5.1	1.1	1.2	2.1	2.2	3.1	4.1	4.2	4.3	5.1	1.1	1.2	2.1	2.2	3.1	4.1	4.2	4.3

Importance des critères	<u>Critère d'évaluation 1</u>			<u>Critère d'évaluation 2</u>			<u>Critère d'évaluation 3</u>			<u>Critère d'évaluation 4</u>						<u>Critère d'évaluation 5</u>						
	Adaptation à la situation d'écriture			Cohérence du texte			Utilisation d'un vocabulaire approprié			Construction de phrases et ponctuation appropriées						Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale						
Compétence visée	<u>Manifestation 1.1</u>		<u>Manifestation 1.2</u>		<u>Manifestation 2.1</u>		<u>Manifestation 2.2</u>		<u>Manifestation 3.1</u>		<u>Manifestation 4.1</u>		<u>Manifestation 4.2</u>		<u>Manifestation 4.3</u>		<u>Manifestation 5.1</u>					
	Dans ses textes, l'élève rédige des idées qui tiennent compte du sujet et de l' intention d'écriture . <i>Ses textes peuvent contenir des idées peu développées ou des détails inutiles.</i>		Dans ses textes, l'élève rédige des idées qui respectent les principales exigences explicites du contexte d'écriture .		Dans ses textes, l'élève présente la plupart de ses idées dans un ordre logique ou chronologique. <i>Ses textes peuvent contenir, à certains moments, des idées décousues.</i>		Dans ses textes, l'élève présente ses idées en un ou plusieurs paragraphes. <i>Quelques idées peuvent être insérées dans le mauvais paragraphe.</i>		Dans ses textes, l'élève utilise un vocabulaire simple et courant.		Dans ses textes, l'élève rédige des phrases simples bien structurées.		Dans ses textes, l'élève délimite les phrases simples par une majuscule et un point.		Dans ses textes, l'élève élabore certaines phrases par l'ajout d'expansion dans les groupes du nom. <i>Plusieurs phrases élaborées peuvent comporter des maladroites (ponctuation, ordre, choix et présence des mots).</i>		Dans ses textes, l'élève présente en moyenne moins de 10 % d'erreurs. (Consulter le document « Complément au portrait MO en écriture » au besoin.) Surligner les éléments observés :					
	O AGN AV		O AGN AV		O AGN AV		O AGN AV		O AGN AV		O AGN AV		O AGN AV		O AGN AV		O AGN AV					
Étape	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	
Niveau de soutien	1																					
	2																					
	3																					
	4																					

O : Orthographe lexical
 AGN : Accord dans le groupe du nom
 AV : Accord du verbe

ÉTAPE 1	Défi pour la première étape :
	Commentaires de l'élève:

ÉTAPE 2	Défi pour la deuxième étape :
	Commentaires de l'élève:

ÉTAPE 3	Défi pour la troisième étape :
	Commentaires de l'élève:

**PORTRAIT D'APPRENTISSAGE DE L'ÉLÈVE
CODE-MATIÈRE MODIFIÉ EN FRANÇAIS : ÉCRITURE 2^e CYCLE**

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

IDENTIFICATION DE L'ÉCOLE

Contexte de réalisation

- Le contexte pédagogique doit faire en sorte que l'élève produise des textes littéraires et courants variés pour s'exprimer ou pour communiquer avec un destinataire connu.
- Les exigences des situations d'écriture proposées doivent être claires et explicites afin de juger le premier critère d'évaluation.

Légende	
Niveau de soutien	Libellé de la cote
1	L'élève atteint l'exigence minimale de la/les manifestations ciblées dans des tâches qui : respectent les caractéristiques du contexte de réalisation associé au cycle correspondant à son âge chronologique. Pour y arriver, l'élève utilise les mesures d'adaptation inscrites à son plan d'intervention.
2	L'élève atteint l'exigence minimale de la/les manifestations ciblées dans des tâches qui : respectent la plupart des caractéristiques du contexte de réalisation correspondant à son âge chronologique. Pour y arriver, des outils, des procédures ou des moyens, relevant de la modification , sont mis à la disposition.
3	L'élève atteint l'exigence minimale de la/les manifestations ciblées dans des tâches qui : respectent certaines caractéristiques du contexte de réalisation correspondant à son âge chronologique. Pour y arriver, des outils, des procédures ou des moyens, relevant de la modification , sont mis à la disposition.
4	L'élève atteint l'exigence minimale de la/les manifestations ciblées dans des tâches qui : respectent peu les caractéristiques* du contexte de réalisation correspondant à son âge chronologique. Pour y arriver, l'intervenant explicite la plupart des liens nécessaires pour réaliser la tâche.
L'autonomie de l'élève peut varier au sein d'un même niveau de soutien.	

*Ces caractéristiques assurent l'intérêt de l'élève et permettent un même vécu de classe.